Pour votre information, s'il y a une astéristique rouge (*) en début de question, cela signifie que cette dernière est obligatoire.

A1. En 2022, avez-vous réalisé au moins 400 heures de travail dans les métiers du spectacle (vivant, cinéma / audiovisuel), relevant du régime de l'intermittence (tel que défini dans les Annexes 8 et 10 de la convention Assurance chômage) ?

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Je ne sais pas

A2. En 2022, résidiez-vous en Nouvelle-Aquitaine ?

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Je ne sais pas

A3. Merci de bien vouloir renseigner vos informations de contact.

Ces informations ne seront utilisées que par l'équipe, en interne, de l'enquête afin de vous recontacter si besoin. Elles ne seront transmises à aucune structure, personne ou institution extérieure.

Prénom

Nom

Téléphone

A4. Votre email :

A5. Si, en 2022, vous ne résidiez pas en Nouvelle-Aquitaine et n'aviez pas réalisé 400H de travail rémunéré en tant qu'intermttent·e, au titre des annexes 8 et 10, alors vous ne faites pas partie du périmètre de cette enquête, et vous n'avez ainsi pas à répondre à la suite de ce questionnaire.

En revanche, pouvez-vous nous donner plus d'informations sur votre situation de salarié·e intermittent·e ?

Merci de cliquer ensuite sur Suivant, puis de fermer la page.

A6. **Vous n'êtes pas sûr·e des informations concernant votre lieu de résidence en 2022 (Nouvelle-Aquitaine) et/ou le total d'heures travaillées rémunérées au titre des Annexes 8 et 10. Pour poursuivre ce questionnaire, il vous faut être certain·e de ces deux informations. Nous vous prions de bien vouloir les vérifier et, si vous rentrez dans le périmètre, nous vous invitons alors à recommencer depuis le début ce questionnaire.**

Si vous n'êtes pas concerné·e par l'enquête, pouvez-vous nous en dire plus sur votre situation actuelle ?

Ensuite, merci de bien vouloir cliquer sur "Suivant" puis de fermer la page web.

Profil socio-démographique de l'intermittent·e

B1. **Vous considérez-vous comme ?**

- [ ] Un homme
- [ ] Une femme
- [ ] Non binaire
- [ ] Ne souhaite pas répondre

B2. **Vous êtes né·e en...?**

B3. Quelle est votre ancienneté dans le secteur culturel ? (en tant qu'intermittent·e ou non)

Ici, nous parlons d'un travail en tant que salarié·e, indépendant·e, intermittent·e, qu'il soit artistique, technique ou administratif et qu'il s'inscrive dans les secteurs des arts visuels, du patrimoine, du livre, du cinéma et/ou spectacle vivant/musique. Nous ne parlons pas uniquement de l'intermittence ici.

- [ ] Moins de deux ans
- [ ] 2 à 5 ans
- [ ] 6 à 10 ans
- [ ] 11 à 15 ans
- [ ] 16 à 20 ans
- [ ] Plus de 20 ans
- [ ] Je ne sais pas

B4. Quel est votre plus haut niveau de diplôme obtenu ?

- [ ] Sans diplôme
- [ ] Brevet des collèges
- [ ] CAP / BEP (ou autre diplôme technique)
- [ ] Baccalauréat (général, technologique ou professionnel)
- [ ] Bac+2 (BTS, DUT, DEUG, DUST...)
- [ ] Bac +3/4 (Licence, maîtrise)
- [ ] Master (Bac+5, diplôme des grandes écoles, école d'ingénieur·e·s, d'arts...)
- [ ] Bac +7/8 (Doctorat, post-doc, thèse)
- [ ] Je ne sais pas

B5. Concernant votre activité intermittente, avez-vous été « cadre » au moins une fois, au cours de l'année 2022 ?

*Un **cadre** est un·e salarié·e qui peut avoir un statut de cadre moyen, cadre supérieur·e ou de cadre dirigeant·e dans une entreprise (société, association, collectivité...). Il·elle se différentie des autres statuts que sont les employé(e)s, les technicien(ne)s et les agents de maîtrise. Le cadre appartient à la catégorie supérieure des salarié·e·s.*

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Je ne sais pas

B6. En 2022, dans quel département résidiez-vous ?

- Charente (16) ☐
- Charente-Maritime (17) ☐
- Corrèze (19) ☐
- Creuse (23) ☐
- Dordogne (24) ☐
- Gironde (33) ☐
- Landes (40) ☐
- Lot-et-Garonne (47) ☐
- Pyrénées-Atlantiques (64) ☐
- Deux-Sèvres (79) ☐
- Vienne (86) ☐
- Haute-Vienne (87) ☐
- Je vis dans un autre département ☐

B7. En 2022, dans quelle commune de Nouvelle-Aquitaine résidiez-vous ?

Travailler dans le spectacle en tant qu'intermittent·e

C1. En 2022, dans quelles régions avez-vous travaillé et été rémunéré·e <u>en tant qu'intermittent·e,</u> au titre des Annexes 8 et 10 ?

On parle du lieu d'exercice du travail rémunéré uniquement (et non du siège/localisation de la structure employeuse), c'est-à-dire celui où vous vous rendiez pour travailler.

	C'est la région où j'ai le plus travaillé	C'est la deuxième région où j'ai le plus travaillé	J'ai travaillé dans cette région	Je n'ai pas travaillé dans cette région
Nouvelle-Aquitaine	☐	☐	☐	☐
Occitanie	☐	☐	☐	☐
Pays de la Loire	☐	☐	☐	☐
Bretagne	☐	☐	☐	☐
Centre-Val de Loire	☐	☐	☐	☐
Normandie	☐	☐	☐	☐
Ile-de-France	☐	☐	☐	☐

	C'est la région où j'ai le plus travaillé	C'est la deuxième région où j'ai le plus travaillé	J'ai travaillé dans cette région	Je n'ai pas travaillé dans cette région
Hauts-de-France	☐	☐	☐	☐
Grand Est	☐	☐	☐	☐
Bourgogne-Franche-Comté	☐	☐	☐	☐
Auvergne-Rhône-Alpes	☐	☐	☐	☐
Provence-Alpes-Côtes d'Azur	☐	☐	☐	☐
Corse	☐	☐	☐	☐
Guadeloupe	☐	☐	☐	☐
Martinique	☐	☐	☐	☐
Guyane	☐	☐	☐	☐
La Réunion	☐	☐	☐	☐
Mayotte	☐	☐	☐	☐
A l'étranger	☐	☐	☐	☐

C2. En 2022, dans quels départements avez-vous travaillé et été rémunéré·e <u>en tant qu'intermittent·e</u>, au titre des Annexes 8 et 10 ?

On parle du lieu d'exercice du travail rémunéré uniquement (et non du siège/localisation de la structure employeuse), c'est-à-dire celui où vous vous rendiez pour travailler.

	C'est le département où j'ai le plus travaillé	C'est le 2ème département où j'ai le plus travaillé	J'ai travaillé dans ce département	Je n'ai pas travaillé dans ce département
Charente (16)	☐	☐	☐	☐
Charente-Maritime (17)	☐	☐	☐	☐
Corrèze (19)	☐	☐	☐	☐
Creuse (23)	☐	☐	☐	☐
Dordogne (24)	☐	☐	☐	☐
Gironde (33)	☐	☐	☐	☐
Landes (40)	☐	☐	☐	☐
Lot-et-Garonne (47)	☐	☐	☐	☐
Pyrénées-Atlantiques (64)	☐	☐	☐	☐

	C'est le département où j'ai le plus travaillé	C'est le 2ème département où j'ai le plus travaillé	J'ai travaillé dans ce département	Je n'ai pas travaillé dans ce département
Deux-Sèvres (79)	☐	☐	☐	☐
Vienne (86)	☐	☐	☐	☐
Haute-Vienne (87)	☐	☐	☐	☐

C3. En tant qu'intermittent·e au titre des Annexes 8 et 10, dans quelles familles de métiers avez-vous exercé vos heures, <u>en 2022</u> ?

Pour rappel, l'A8 fait référence aux technicien·ne·s dont le personnel administratif et l'A10 pour les artistes. L'accompagnement fait référence aux structures ressources (pas à l'accompagnement musical).

	Cas le plus fréquent	Cas rencontré mais moins fréquent	Cas non rencontré	Je ne sais pas
Métiers artistiques	☐	☐	☐	☐
Métiers techniques	☐	☐	☐	☐
Métiers administratifs	☐	☐	☐	☐
Métiers de l'accompagnement	☐	☐	☐	☐

C4. En 2022, combien d'heures, environ, avez-vous réalisé dans <u>la</u> famille de métiers pour laquelle vous avez réalisé <u>le plus</u> d'heures, tel que vous l'avez renseigné dans la question précédente ?

- ☐ De 1 à 49 heures
- ☐ De 50 à 99 heures
- ☐ De 100 à 199 heures
- ☐ De 200 à 299 heures
- ☐ De 300 à 399 heures
- ☐ De 400 à 507 heures
- ☐ Plus de 507 heures
- ☐ Je ne sais pas

C5. Dans quel grand domaine disciplinaire votre métier <u>prédominant</u> en tant qu'intermittent·e s'est-il, le plus souvent, inscrit en 2022 ?

Par exemple, si vous êtes occasionnellement comédien·ne pour le tournage d'une série TV, et mais que vous êtes comédien·ne la plupart du temps pour des spectacles de théâtre, alors cochez "les deux, mais plutôt spectacle vivant".

- ☐ Le spectacle vivant
- ☐ Le cinéma-audiovisuel
- ☐ Les deux, mais plutôt spectacle vivant
- ☐ Les deux, mais plutôt cinéma-audiovisuel

C6. En 2022, dans quelle discipline du SV votre activité d'intermittent·e s'est elle le plus souvent inscrite ?

Si vous êtes technicien·ne dans une Scène Nationale, cochez « tout SV, pluridisciplinaire par nature »

- [ ] Théâtre
- [ ] Conte
- [ ] Cirque
- [ ] Marionnette
- [ ] Danse
- [ ] Arts de la rue
- [ ] Musique classique et contemporaine
- [ ] Musiques actuelles (rock, pop, rap, jazz, electro/techno, funk, chanson, folk, traditionnelles, ...)
- [ ] Tout spectacle vivant, pluridisciplinaire par nature
- [ ] Autre

Autre

C7. En 2022, dans laquelle de ces catégories avez-vous, le plus souvent, exercé votre métier technique ?

- [ ] Direction technique, régie générale
- [ ] Autres régisseurs et chefs d'équipe techniques
- [ ] Scénographie, bureau d'étude
- [ ] Scène, plateau, site
- [ ] Structure, rigging
- [ ] Décors (machinerie, construction, menuiserie)
- [ ] Décors (peinture, sculpture, serrurerie)
- [ ] Effets spéciaux, pyrotechnie
- [ ] Accessoires
- [ ] Son
- [ ] Vidéo, image, audiovisuel
- [ ] Lumière
- [ ] Électricité, électronique
- [ ] Informatique, réseaux
- [ ] Costume, habillage
- [ ] Maquillage, masques
- [ ] Coiffure, perruque
- [ ] Bâtiment, matériaux, environnement
- [ ] Maintenance, magasinage
- [ ] Manutention, conduite d'engins et véhicules
- [ ] Nettoyage, jardinerie
- [ ] Sécurité, surveillance, gardiennage
- [ ] Autre

Autre

C8. En 2022, dans laquelle de ces catégories avez-vous, le plus souvent, exercé votre métier administratif ?

- [ ] Direction de structure, programmation
- [ ] Production, diffusion, tournées
- [ ] Accueil du public
- [ ] Commercialisation, billetterie
- [ ] Communication, RP
- [ ] RH, finance, comptabilité
- [ ] Documentation, archives
- [ ] Administration, fonctions supports
- [ ] Autre

Autre

C9. En 2022, dans laquelle de ces catégories avez-vous, le plus souvent, exercé votre métier de l'accompagnement artistique ?

- [ ] Animation
- [ ] Intervenant·e, formation professionnelle
- [ ] Répétiteur·se
- [ ] Traduction
- [ ] Autre

Autre

C10. Vous avez coché « Cinéma & Audiovisuel ». Parmi les 11 familles de métiers de l'audiovisuel, dans laquelle se situe le métier que vous avez le plus souvent exercé en 2022 ?

- [ ] Écriture et conception des projets audiovisuels
- [ ] Information, antenne, documentation, multimédia
- [ ] Graphisme, effets visuels numériques
- [ ] Exploitation et maintenance des réseaux et des régies audiovisuels
- [ ] Image
- [ ] Son
- [ ] Interprétation et gestion de la distribution artistique
- [ ] Costume, maquillage, coiffure
- [ ] Décor, construction, plateau
- [ ] Gestion de production audiovisuelle et transmédia
- [ ] Fonctions supports
- [ ] Autre

Autre

C11. Vous avez coché « Écriture et conception des projets audiovisuels ». Parmi la liste ci-dessous, merci de sélectionner le métier que vous avez le plus souvent exercé en 2022 en tant qu'intermittent·e.

- [ ] Scénariste
- [ ] Réalisateur·rice
- [ ] Storyboardeur·se
- [ ] Conseiller·ère de programmes
- [ ] Assistant·e à la réalisation
- [ ] Scripte fiction
- [ ] Scripte d'édition
- [ ] Concepteur·rice de programmes de flux
- [ ] Autre

Autre

C12. Vous avez coché « Information, antenne, documentation, multimédia ». Parmi la liste ci-dessous, merci de sélectionner le métier que vous avez le plus souvent exercé en 2022 en tant qu'intermittent·e.

- [ ] Journaliste
- [ ] Animateur·rice d'antenne
- [ ] Documentaliste
- [ ] Autre

Autre

C13. Vous avez coché « Graphisme, effets visuels numériques ». Parmi la liste ci-dessous, merci de sélectionner le métier que vous avez le plus souvent exercé en 2022 en tant qu'intermittent·e.

- [ ] Animateur·rice 2D/3D
- [ ] Responsable des effets visuels numériques
- [ ] Matte painter
- [ ] Layout man·woman
- [ ] Rigger / builder
- [ ] Développeur·se Pipeline / R&D
- [ ] Autre

Autre

C14. Vous avez coché « Exploitation et maintenance des réseaux et des régies audiovisuels ». Parmi la liste ci-dessous, merci de sélectionner le métier que vous avez le plus souvent exercé en 2022 en tant qu'intermittent·e.

- [ ] Responsable d'exploitation
- [ ] Autre

Autre

C15. Vous avez coché « image » ». Parmi la liste ci-dessous, merci de sélectionner le métier que vous avez le plus souvent exercé en 2022 en tant qu'intermittent·e.

- [ ] Responsable de prises de vues
- [ ] Machiniste de prises de vues
- [ ] Monteur·se
- [ ] Restaurateur·rice numérique image
- [ ] Autre

Autre

C16. Vous avez coché « son ». Parmi la liste ci-dessous, merci de sélectionner le métier que vous avez le plus souvent exercé en 2022 en tant qu'intermittent·e ?

- [ ] Responsable de prise de son
- [ ] Monteur·se son
- [ ] Autre

Autre

C17. Vous avez coché « Interprétation et gestion de la distribution artistique ». Parmi la liste ci-dessous, quel est le métier que vous avez le plus souvent exercé en 2022 en tant qu'intermittent·e ?

- [ ] Directeur·rice de casting
- [ ] Cascadeur·se
- [ ] Artiste-interprète
- [ ] Autre

Autre

C18. Vous avez coché « Costume, maquillage, coiffure ». Parmi la liste ci-dessous, merci de sélectionner le métier que vous avez le plus souvent exercé en 2022 en tant qu'intermittent·e ?

- [ ] Maquilleur·se
- [ ] Coiffeur·se
- [ ] Autre

Autre

C19. Vous avez coché « Décor, construction, plateau ». Parmi la liste ci-dessous, merci de sélectionner le métier que vous avez le plus souvent exercé en 2022 en tant qu'intermittent·e.

- [ ] Décorateur·rice
- [ ] Autre

Autre

C20. Vous avez coché « Gestion de production audiovisuelle et transmédia ». Parmi la liste ci-dessous, merci de sélectionner le métier que vous avez le plus souvent exercé en 2022 en tant qu'intermittent·e.

- [ ] Responsable de production
- [ ] Responsable de postproduction
- [ ] Régisseur·se général·e
- [ ] Développeur·se de formats
- [ ] Autre

Autre

C21. Vous avez coché « fonctions supports ». Quel est le métier que vous avez le plus souvent exercé en 2022 en tant qu'intermittent·e ?

C22. En 2022, dans le cadre de ce métier que vous avez le plus souvent exercé, vous avez plutôt...

Pour cette question, c'est à vous de juger si vous avez le sentiment d'exécuter des tâches, des projets, des missions, ou si, au contraire, vous avez le sentiment de prendre les décisions, d'avoir des responsabilités, et un fort niveau d'autonomie. Pour donner un exemple très simple, un·e chorégraphe dirige, ou est responsable d'un groupe, d'une équipe, d'un projet, quand le ou la danseur·se l'exécute.

- ☐ Dirigé ou été responsable d'un groupe, d'une équipe ou d'un projet qui est le vôtre, ou pour lequel vous avez contribué à sa définition
- ☐ Été dirigé·e et / ou avez exécuté / interprété un projet qui n'est pas le vôtre directement : vous avez été chargé·e de le mettre en œuvre, exécutant·e, et n'avez pas dirigé d'équipe
- ☐ Les deux, dans une proportion que vous ne pouvez pas départager
- ☐ Vous ne savez pas où vous positionner

C23. Avez-vous exercé, en 2022, en tant qu'intermittent·e, d'autre(s) métier(s) que celui que vous venez de préciser comme étant le plus significatif (en termes de volume horaires) ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Je ne sais pas

C24. Pouvez-vous nous en dire plus sur les autres métiers que vous avez pu exercer en 2022 ? Ou bien sur la diversité des disciplines, ou des environnements de travail au sein desquels vous avez exercé ?

C25. Avez-vous été salarié·e en tant qu'intermittent·e (au titre des Annexes 8 et 10) pour une tâche qui n'était pas liée à la mission/ fonction indiquée sur votre contrat/ fiche de paie ?

Par exemple, faire du prospect au festival OFF d'Avignon en étant rémunéré·e comme comédien·ne

C26. Avez-vous effectué des heures <u>rémunérées en CDDU*</u> pour un travail de « médiation » (EAC, médiation socio-culturelle, EPHAD, Médiathèque…) au cours de l'année 2022 ?

**Le CDDU est un Contrat à Durée Déterminée dit d'Usage : c'est le nom du contrat utilisé pour les salarié·e·s intermittent·e·s.*

- [ ] Non aucune
- [ ] Oui, entre 1 et 10 heures
- [ ] Oui, plus de 10 heures
- [ ] Oui, plus de 100 heures
- [ ] Oui, plus de 200 heures
- [ ] Je ne sais pas

C27. Souhaitez-vous continuer à réaliser des actions d'animation/ médiation culturelle ?

- [ ] Oui, autant qu'en 2022
- [ ] Oui, mais davantage qu'en 2022
- [ ] Oui, mais moins qu'en 2022
- [ ] Non

C28. Avez-vous fait des heures en tant qu'artiste, technicien·ne, personnel administratif ou de l'accompagnement (et non sur des mission d'animation) qui ont, pourtant, été rémunérées au titre du régime général (et pas en CDDU) ?

- [ ] Oui, souvent
- [ ] Oui, rarement
- [ ] Non, jamais

C29. Etant donné la complexité de la comptabilisation, en CDDU, des heures de médiation/EAC, pouvez-vous nous en dire plus ? Avez-vous effectué des heures non comptabilisées pour l'intermittence mais qui ont relevé du régime général ?

C30. Votre formation initiale est-elle en lien avec votre profession artistique et/ou culturelle actuelle ?

- [ ] Oui, elle est en lien avec ma profession artistique et/ou culturelle actuelle
- [ ] Non, elle n'est pas en lien avec ma profession artistique et/ou culturelle actuelle
- [ ] Non, je n'ai aucune formation initiale ni en lien avec ma profession ni avec un autre type de profession

C31. Pouvez-vous préciser quelle était cette formation et son niveau ?

C32. Pouvez-vous nous préciser quelle était cette formation et son niveau ?

C33. Votre souhait professionnel est d'exercer un métier...

- [ ] Uniquement artistique
- [ ] Uniquement technique
- [ ] Uniquement administratif
- [ ] A la fois artistique et technique
- [ ] A la fois artistique et administratif
- [ ] A la fois technique et administratif
- [ ] A la fois technique, artistique et administratif

Les revenus de l'activité intermittente

Pour les questions suivantes, ayez en tête que vos ressources mensuelles peuvent être constituées de 3 choses : A + B + C, avec :

A) le revenu spécifique à l'activité en tant qu'intermittent·e B) une éventuelle indemnité chômage résultant de votre activité d'intermittent·e, au titre des annexes 8 et 10 C) toute autre source de revenu (salarié ou non) ou d'indemnités (qui n'ont rien à voir avec l'intermittence)

D1. En 2022, avez-vous été indemnisé·e par l'assurance chômage, en tant qu'intermittent·e, au titre des Annexes 8 et 10 ?

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Je ne sais pas

D2. En 2022, vous avez réalisé...

Ici, il s'agit bien des heures de travail en tant qu'intermittent·e réalisées au titre des Annexes 8 et 10 de l'Assurance chômage

- [ ] Entre 400 et 506 heures
- [ ] Entre 507 et 749 heures
- [ ] Entre 750 et 999 heures
- [ ] Entre 1 000 et 1 607 heures
- [ ] Plus de 1 607 heures
- [ ] Je ne sais pas

D3. Parmi vos employeurs, celui qui vous emploie le plus (en termes de volume horaire) contribue à hauteur de .....% de vos heures d'intermittence en 2022

- [ ] Moins de 25%
- [ ] Entre 25% et 50%
- [ ] Entre 50% et 75%
- [ ] Plus de 75%
- [ ] Je ne sais pas

D4. Quels sont, environ, vos revenus moyens nets, par mois, en 2022, concernant votre activité d'intermittent·e <u>uniquement</u> (c'est-à-dire les revenus de votre travail, votre salaire, sans indemnisation chômage) ?

Ici, il s'agit donc de la part « A » du revenu, tel que expliqué ci-avant.

- [ ] Moins de 1 000 €
- [ ] Entre 1 000 et 1 400 €
- [ ] Entre 1 401 et 1 700 €
- [ ] Entre 1 701 et 2 499 €
- [ ] Plus de 2 500€
- [ ] J'ai cherché mais je ne sais pas l'évaluer

D5. En moyenne, en 2022, quel est votre revenu total par mois en comptant à la fois vos revenus du travail en tant qu'intermittent·e et l'allocation chômage (Aide au Retour à l'Emploi – ARE) perçue dans le cadre des annexes 8 et 10 ?

Ici, il s'agit donc de la part « A + B » du revenu, tel que expliqué ci-avant.

- [ ] Moins de 1 000€
- [ ] Entre 1 000 et 1 400€
- [ ] Entre 1 401 et 1 700€
- [ ] Entre 1 701 et 2 499€
- [ ] Plus de 2 500€
- [ ] J'ai cherché mais je ne sais pas l'évaluer

D6. <u>Le plus souvent</u>, votre montant d'indemnisation chômage (<u>uniquement</u>) par mois, en 2022...

Ici, on vous demande donc si B est supérieur ou inférieur à A, tel que expliqué ci-avant.

Même si cela est très variable, nous vous demandons d'évaluer ce qui se produit le plus souvent.

- [ ] Est supérieur à ce que vous gagnez avec les revenus de travail générés par votre activité d'intermittent·e
- [ ] Est inférieur à ce que vous gagnez avec les revenus de travail générés par mon activité d'intermittent·e
- [ ] Est environ équivalent à ce que je gagne avec les revenus de travail générés par mon activité d'intermittent·e
- [ ] Je n'ai pas touché d'allocation chômage relevant de l'intermittence en 2022
- [ ] Je ne sais pas l'évaluer
- [ ] Impossible de dégager une fréquence prédominante, trop variable

D7. Sur les 3 questions précédemment posées, avez-vous des précisions qu'il vous semble importantes de porter à notre connaissance pour l'analyse ?

D8. En 2018, à la date d'anniversaire de réexamen de vos droits, aviez-vous cumulé les 507 heures de travail au cours des 12 mois précédents ?

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Je ne me souviens pas

D9. Aviez-vous bénéficié, au cours des 12 mois qui ont suivi, d'une indemnité chômage ?

- [ ] Oui, plus de la moitié de l'année
- [ ] Oui, mais moins de la moitié de l'année
- [ ] Non, pas du tout
- [ ] Je me souviens pas

D10. En 2019, à la date d'anniversaire de réexamen de vos droits, aviez-vous cumulé les 507 heures de travail au cours des 12 mois précédents ?

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Je ne me souviens pas

D11. Aviez-vous bénéficié, au cours des 12 mois qui ont suivi, d'une indemnité chômage ?

- [ ] Oui, plus de la moitié de l'année
- [ ] Oui, mais moins de la moitié de l'année
- [ ] Non, pas du tout
- [ ] Je me souviens pas

D12. Concernant les années 2020 et 2021, marquées par le contexte de la covid19 et les mesures associées, quelle était votre situation ?

- [ ] En 2020, votre date d'examen des droits tombait avant le 01/03/2020 (mise en place de l'année blanche) et vous aviez cumulé plus de 507 heures sur l'année qui précédait, ce qui vous a (ré)ouvert des droits à l'indemnisation chômage jusqu'au 31/12/2021
- [ ] En 2020, votre date d'examen des droits tombait avant le 01/03/2020 mais vous aviez effectué moins de 507 heures sur l'année qui précédait, ce qui ne vous permettait pas d'ouvrir de droits au chômage à ce moment-là
- [ ] En 2020, votre date d'examen des droits tombait après le 01/03/2020, vos droits acquis ont été prolongés jusqu'au 31/12/2021
- [ ] Vous ne vous souvenez plus
- [ ] Votre cas n'est pas listé : merci de préciser

Votre cas n'est pas listé : merci de préciser

D13. Vous avez fait réexaminer votre dossier plus tard en 2020 ou 2021, quand vous aviez cumulé 507 heures, ce qui vous a ouvert des droits à l'indemnité chômage

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Je ne sais pas

D14. Entre le 1er mars 2020 et le 31/12/2021, vous…

- [ ] avez réalisé vos 507 heures et vous avez donc pu ouvrir vos droits à l'indemnité chômage pour l'année 2022
- [ ] n'avez pas réalisé vos 507 heures et vous n'avez pas pu ouvrir vos droits à l'indemnité chômage pour l'année 2022
- [ ] ne vous souvenez plus
- [ ] Autre

Autre

D15. Concernant la période covid-19, souhaitez-vous nous donner plus de précisions ?

D16. En 2022, à la date d'anniversaire de réexamen de vos droits, aviez-vous cumulé les 507 heures de travail au cours des 12 mois précédents ?

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Je ne me souviens pas

D17. Aviez-vous bénéficié, au cours des 12 mois qui ont suivi, d'une indemnité chômage ?

- [ ] Oui, plus de la moitié de l'année
- [ ] Oui, mais moins de la moitié de l'année
- [ ] Non, pas du tout
- [ ] Je me souviens pas

D18. En 2023, à la date d'anniversaire de réexamen de vos droits, aviez-vous cumulé les 507 heures de travail au cours des 12 mois précédents ?

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Ma date d'anniversaire n'est pas encore passée donc je ne sais pas
- [ ] Ma date d'anniversaire n'est pas encore passée mais j'ai déjà franchi les 507h
- [ ] Je ne me souviens pas

D19. Avez-vous bénéficié depuis cette date, d'une indemnité chômage ?

- [ ] Oui, plus de la moitié de l'année
- [ ] Oui, mais moins de la moitié de l'année
- [ ] Non, pas du tout
- [ ] Je me souviens pas

D20. En 2022, pour réaliser vos heures de travail, vous trouvez que…

- [ ] Vous avez rencontré un peu moins de difficultés que les années précédentes
- [ ] Vous avez rencontré beaucoup moins de difficultés que les années précédentes
- [ ] Vous avez rencontré un peu plus de difficultés que les années précédentes
- [ ] Vous avez rencontré beaucoup plus de difficultés que les années précédentes
- [ ] Ce fût pareil que les années précédentes
- [ ] Vous n'avez pas d'avis, vous ne savez pas

D21. Diriez-vous que vous choisissez ou subissez le fait d'être intermittent·e (plutôt que d'être permanent·e, ou auto-entrepreneur·e) ?

Les caractéristiques des employeur·se·s

E1. En tant qu'intermittent·e, vos employeurs peuvent être de 3 catégories. A quel(s) secteur(s) vos employeurs appartenaient-ils en 2022 ?

Chaque secteur professionnel constitue un cas ici, dont nous vous demandons d'évaluer la fréquence.

	Cas le plus fréquent	Cas rencontré mais moins fréquent	Cas non rencontré	Je ne sais pas
Employeurs professionnels du spectacle vivant	☐	☐	☐	☐
Employeurs professionnels de l'audiovisuel et du cinéma	☐	☐	☐	☐
Employeurs dont le spectacle n'est pas l'activité principale (GUSO)	☐	☐	☐	☐

E2. Dans quelles branches professionnelles du cinéma audiovisuel vos employeurs appartenaient-ils, en 2022 ?

Chaque branche professionnelle constitue un cas ici, dont nous vous demandons d'évaluer la fréquence.

	Cas le plus fréquent	Cas rencontré mais moins fréquent	Cas non rencontré	Je ne sais pas
Production audiovisuelle	☐	☐	☐	☐
Prestation technique	☐	☐	☐	☐
Production cinématographique	☐	☐	☐	☐
Radiodiffusion	☐	☐	☐	☐
Production film d'animation	☐	☐	☐	☐
Télédiffusion	☐	☐	☐	☐
Tout par nature, pluridisciplinaire	☐	☐	☐	☐

E3. À quels domaines artistiques du spectacle vivant vos employeurs appartenaient-ils, en 2022 ?

	Cas le plus fréquent	Cas rencontré mais moins fréquent	Cas non rencontré	Je ne sais pas
Théâtre	☐	☐	☐	☐
Conte	☐	☐	☐	☐
Cirque	☐	☐	☐	☐

	Cas le plus fréquent	Cas rencontré mais moins fréquent	Cas non rencontré	Je ne sais pas
Marionnette	☐	☐	☐	☐
Danse	☐	☐	☐	☐
Arts de la rue	☐	☐	☐	☐
Musique classique et contemporaine	☐	☐	☐	☐
Musiques actuelles (rock, pop, rap, jazz, electro/techno, funk, chanson, folk, traditionnelles, ...)	☐	☐	☐	☐
Tout spectacle vivant, pluridisciplinaire par nature	☐	☐	☐	☐

E4. En nombre d'heures en 2022, vous avez été employé·e par des structures, de type...

Nous vous demandons bien de vous interroger sur votre employeur en direct. Par exemple, pour un comédien jouant sur la scène d'un théâtre, l'employeur est peut-être l'équipe artistique elle-même (l'association qui la porte) et pas forcément le théâtre (ex : scène nationale) lui-même.

	Cas le plus fréquent	Cas rencontré mais moins fréquent	Cas non rencontré	Je ne sais pas
Lieu de spectacle	☐	☐	☐	☐
Equipes artistiques	☐	☐	☐	☐
Bureau de production	☐	☐	☐	☐
Tourneur, manager	☐	☐	☐	☐
Festival, événement	☐	☐	☐	☐
Société de prestations techniques	☐	☐	☐	☐
Autre	☐	☐	☐	☐

E5. Quel pourcentage/ part / montant de votre rémunération ce bureau de production prend-il ? Pouvez-vous nous en dire plus ?

E6. Parmi les employeurs dont le spectacle n'est pas l'activité principale, lesquels vous ont-ils employé·e en 2022 ? Cochez tous les types d'employeurs pour lesquels vous avez travaillé.

Pour chacune des réponses proposées, vous pouvez cocher si vous pensez à une structure assimilée. Comprenez « parc d'attraction et de loisirs ou assimilés » (par exemple, s'il s'agit d'un parc aquatique).

Administration publique (mairie, communauté de communes, département) ☐

- [ ] Restaurants
- [ ] Bars
- [ ] Centres socio-culturel ou assimilé
- [ ] Établissements de santé (ehpad, hôpital…)
- [ ] Hôtel
- [ ] Camping
- [ ] Écoles d'art
- [ ] Écoles, collège, lycée, université (enseignement général)
- [ ] Casino
- [ ] Parcs d'attraction et de loisirs
- [ ] Clubs sportifs
- [ ] Je ne sais pas
- [ ] Autre

Autre

E7. En 2022, pour quel(s) type(s) d'employeur(s) avez-vous travaillé et à quelle fréquence ?

Ici, renseignez en fonction du volume d'heures travaillées. Si vous travaillez à 85 % de votre temps pour deux associations, et à 15 % de votre temps pour 25 collectivités, répondez « Cas le plus fréquent » pour les associations.

	Cas le plus fréquent	Cas rencontré mais moins fréquent	Cas non rencontré	Je ne sais pas
Associations	☐	☐	☐	☐
Sociétés coopératives (scop, scic)	☐	☐	☐	☐
Sociétés commerciales (SA, SAS...)	☐	☐	☐	☐
Collectivités publiques ou autre établissement public	☐	☐	☐	☐
Personnes physiques	☐	☐	☐	☐
Autre	☐	☐	☐	☐

E8. Vous avez coché "Autre". Pouvez-vous nous en dire plus ?

E9. En 2022, avec combien d'employeurs différents environ avez-vous signé un contrat (dans le cadre de votre activité d'intermittent·e) ?

- [ ] 1
- [ ] 2-4
- [ ] 5-9
- [ ] 10-14
- [ ] 15-19
- [ ] 20 et plus
- [ ] Je ne sais pas l'évaluer

E10. Vous avez coché "Autre". Pouvez-vous préciser à quel(s) type(s) d'employeur(s) vous pensez ?

La multi-activité

Pour les questions suivantes, ayez en tête que vos ressources mensuelles peuvent être constituées de 3 choses : A + B + C, avec :

- A, représentant le revenu spécifique à l'activité en tant qu'intermittent·e

- B, représentant les indemnités chômage résultant de votre activité d'intermittent·e, au titre des annexes 8 et 10

- C, représentant toute autre source de revenu (salarié ou non) ou d'indemnités (qui n'ont rien à voir avec l'intermittence)

F1. En 2022, avez-vous eu une ou plusieurs activité(s) complémentaire(s) à celles pour lesquelles vous êtes rémunéré·e sur le régime de l'intermittence (technique/administratif/artistique) ?

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Je ne sais pas

F2. En 2022, dans quel(s) secteur(s) avez-vous exercé votre ou vos activités complémentaires ?

Pour l'activité de graphiste, vous pouvez cocher 1 ou 2 cases en fonction de la façon dont vous percevez votre activité, et les contrats que vous avez eus en 2022 (s'ils relevaient plus d'un champ artistique ou d'un champ publicitaire)

- [ ] Arts plastiques et visuels (dont graphisme)
- [ ] Spectacle vivant
- [ ] Audiovisuel/ multimédia
- [ ] Livre / édition écrite
- [ ] Patrimoine
- [ ] Enseignement artistique amateur
- [ ] Enseignement technique amateur
- [ ] Architecture
- [ ] Artisanat d'art
- [ ] Education populaire, animation socio-culturelle
- [ ] Hôtellerie-restauration
- [ ] Enseignement scolaire
- [ ] Enseignement artistique
- [ ] Bâtiment
- [ ] Industrie
- [ ] Agriculture
- [ ] Commerce
- [ ] Publicité (dont graphisme)
- [ ] Autre

Autre

F3. Le plus souvent, avec cette (ces) activité(s) complémentaire(s), au(x)quel(s) de ces groupes socio-professionnels appartenez-vous ?

- [ ] Agriculteur·rice·s exploitant·e·s
- [ ] Artisans, commerçant·e·s et chef·fe·s d'entreprise
- [ ] Cadres et professions intellectuelles supérieures
- [ ] Professions intermédiaires
- [ ] Employé·e·s
- [ ] Ouvrier·ière·s
- [ ] Je ne sais pas

F4. Percevez-vous une ou plusieurs autres sources de revenus (hors revenus du travail en tant qu'intermittent·e & allocation chômage) ?

Ici, il s'agit donc de la part "C" du revenu, tel que expliqué ci-avant.

- [ ] Oui, des prestations sociales (ex : RSA, CAF…)
- [ ] Oui, des revenus du capital : placements financiers
- [ ] Oui, des revenus du capital : revenus fonciers
- [ ] Oui, des revenus d'une activité non salariée (dont micro-entreprise)
- [ ] Oui, un salaire, comme salarié·e en CDD ou CDI du régime général hors spectacle
- [ ] Oui, un salaire, comme salarié·e en CDD ou CDI du régime général pour une activité du secteur du spectacle
- [ ] Non, je ne perçois pas de revenus d'une de ces autres sources
- [ ] Autre

Autre

F5. Votre activité non salariée/ indépendante relève-t-elle du domaine du spectacle ?

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Je ne sais pas

F6. Vous cumulez plusieurs sources d'emplois et / ou de revenus. Pourquoi ? Cette polyactivité est-elle subie ou choisie ? Est-ce une contrainte ou un besoin ? Quelles questions cela vous pose-t-il de cumuler plusieurs « statuts », « régimes », « formes d'emploi » ? Pouvez-vous nous en dire plus ?

Par exemple, être salarié·e intermittent·e et auto-entrepreneur·e.

L'environnement familial, procheDans cette série de questions qui relèvent de la sphère intime et privée, nous vous rappelons que vos réponses resteront strictement confidentielles, qu'elles ne seront traitées qu'à des fins d'analyse globale et que seul·e·s les chargé·e·s d'étude de L'A. pourront y accéder.

G1. Etes-vous propriétaire du logement dans lequel vous vivez ?

Peu importe que vous ayez remboursé, ou non, votre emprunt à l'heure actuelle.

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Je ne sais pas

G2. Le logement (dans lequel vous vivez) est-il fourni à titre gracieux par un·e proche ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Je ne sais pas

G3. Avez-vous un·e conjoint·e ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Je ne souhaite pas répondre

G4. Vivez-vous avec votre conjoint·e ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Je ne souhaite pas répondre

G5. Déclarez-vous vos revenus ensemble (déclaration d'impôts) ?

- ☐ Oui
- ☐ Non
- ☐ Je ne souhaite pas répondre

G6. Quel est le revenu fiscal de référence en 2022, de votre foyer, composé (a minima) de vous et ce conjoint·e ?

Sur votre déclaration annuelle d'impôt vous trouverez votre revenu fiscal de référence

- [ ] Moins de 10 000€
- [ ] De 10 000 à 19 999 €
- [ ] De 20 000 à 29 999€
- [ ] De 30 000 à 39 999 €
- [ ] De 40 000 à 49 999 €
- [ ] De 50 000 à 69 999 €
- [ ] De 70 000€ à 99 999 €
- [ ] Plus de 100 000€
- [ ] Je ne souhaite pas communiquer ce chiffre
- [ ] Je n'ai pas trouvé cette donnée

G7. Quel est le montant de votre revenu fiscal de référence en 2022 ?

Sur votre déclaration annuelle d'impôt, vous trouverez votre revenu fiscal de référence

- [ ] Moins de 10 000€
- [ ] De 10 000 à 19 999 €
- [ ] De 20 000 à 29 999€
- [ ] De 30 000 à 39 999 €
- [ ] De 40 000 à 49 999 €
- [ ] De 50 000 à 69 999 €
- [ ] De 70 000€ à 99 999 €
- [ ] Plus de 100 000€
- [ ] Je ne souhaite pas communiquer ce chiffre
- [ ] Je n'ai pas trouvé cette donnée

G8. En 2022, le·a conjoint·e a-t-il·elle totalisé des revenus supérieurs ou inférieurs aux vôtres ?

- [ ] Ses revenus sont inférieurs aux miens
- [ ] Ses revenus sont supérieurs aux miens
- [ ] Ses revenus sont égaux (ou presque) aux miens
- [ ] Je ne souhaite pas répondre

G9. Avez-vous un ou des enfants à charge ?

Attention, il s'agit bien des enfants à charge. Si vous avez des enfants, mais qu'ils ne sont plus à votre charge, répondez « non ».

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Je ne souhaite pas répondre

G10. Combien d'enfants avez-vous à charge ?

- [ ] 1
- [ ] 2
- [ ] 3
- [ ] 4
- [ ] 5
- [ ] 6
- [ ] Plus de 6

G11. Avez-vous un ou des parents à charge ?

- [ ] Oui
- [ ] Non

Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)

H1. Avez-vous bénéficié d'une visite médicale auprès de la médecine du travail au cours des 24 derniers mois (dans le cadre de votre activité professionnelle d'intermittent·e du spectacle) ? Laquelle ou lesquelles ?

- [ ] Oui, la visite d'information et de prévention
- [ ] Oui, la visite médicale périodique (tous les 2 ans)
- [ ] Oui, la visite médicale de reprise suite à un accident du travail, un congé maternité, une absence longue….
- [ ] Non, aucune
- [ ] Je ne sais pas

H2. Depuis la crise sanitaire, comment jugeriez-vous l'évolution des conditions de travail ?

- [ ] Elles se sont dégradées
- [ ] Elles se sont améliorées
- [ ] Elles sont plus ou moins équivalentes
- [ ] Cela est très variable d'un employeur à l'autre

H3. Parmi les propositions suivantes, quelles évolutions négatives avez-vous globalement remarquées ?

- [ ] Une moindre séparation de la sphère professionnelle et privée
- [ ] Une baisse de la rémunération
- [ ] Une moindre flexibilité dans les horaires de travail
- [ ] Un recul de l'accès au télétravail
- [ ] Un moindre respect des contrats de travail et du droit du travail
- [ ] Une dégradation des conditions de travail
- [ ] Autre

Autre

H4. Parmi les propositions suivantes, quelles évolutions positives avez-vous globalement remarquées ?

- [ ] Une meilleure séparation vie professionnelle et personnelle
- [ ] Une hausse de la rémunération
- [ ] Une plus grande flexibilité dans les horaires de travail
- [ ] Une acceptabilité croissante du télétravail
- [ ] Un meilleur respect des contrats de travail et du droit du travail
- [ ] Une amélioration des conditions de travail
- [ ] Autre

Autre

H5. Ces temps-ci, dans votre activité professionnelle du spectacle, vous vous sentez …

- [ ] En bonne santé, en bonne forme
- [ ] Moyennement en forme
- [ ] Fatigué·e
- [ ] Épuisé·e

Stressé·e ☐

H6. Avez-vous ressenti un épuisement intellectuel et / ou physique, dans votre activité professionnelle, au cours des 24 derniers mois ?

L'épuisement (burn out) renvoie ici à l'idée d'une fatigue chronique, d'un sentiment de découragement, de perte de tout sentiment de joie (y compris dans les bons moments au travail).

Oui, un épuisement intellectuel ☐

Oui, un épuisement physique ☐

Oui, les deux ☐

Non, aucun ☐

H7. Au cours des 24 derniers mois, avez-vous eu un ou plusieurs arrêt(s) de travail ?

Oui, un ou deux ☐

Oui, entre trois et cinq ☐

Oui, plus de cinq ☐

Non, jamais ☐

H8. Quelles étaient leur durée moyenne ?

1 jour ☐

Entre 2 et 3 jours ☐

Entre 4 et 6 jours ☐

Entre 1 et 2 semaines ☐

Plus de 2 semaines ☐

Longue durée : + 1 mois ☐

H9. Quels étaient leurs motifs ?

Maladie / virus ☐

Blessure physique ☐

Santé mentale ☐

Autre ☐

Autre

H10. Au cours des 24 derniers mois, vous est-il arrivé d'être malade sans le déclarer ?

- [ ] Oui
- [ ] Non

H11. Vous...

- [ ] êtes allé·e travailler souffrant·e
- [ ] avez renoncé à un ou plusieurs contrats
- [ ] vous êtes tourné·e vers des médecines alternatives
- [ ] Autre

Autre

H12. Pourquoi ne l'avez-vous pas déclaré ?

H13. Selon vous, votre travail vous permet-il de concilier vie professionnelle et vie personnelle ?

- [ ] Oui tout à fait
- [ ] Plutôt oui
- [ ] Plutôt non
- [ ] Pas du tout

H14. Êtes-vous contacté·e pour des raisons professionnelles en dehors des heures de travail ?

- [ ] Très souvent
- [ ] Souvent
- [ ] Parfois
- [ ] Jamais

H15. Vous arrive-t-il de cumuler, avec l'ensemble de vos activités rémunératrices (multi-activité) plus de 45 heures de travail par semaine ?

- [ ] Très souvent
- [ ] Souvent
- [ ] Parfois
- [ ] Jamais

H16. Pratiquez-vous une activité physique régulière (en dehors de celle que pourrait impliquer votre travail) ?

Par activité physique régulière, on entend ici une pratique au moins 1 fois par semaine

- [ ] Oui
- [ ] Non

H17. Prenez-vous le temps de vous occuper de votre santé ?

- [ ] Suivi, rendez-vous médicaux, contrôles à fréquence normale
- [ ] Uniquement si je suis souffrant·e, malade, blessé·e
- [ ] Je n'ai pas le temps de m'en occuper, même quand je suis souffrant·e

H18. Au cours des 24 derniers mois, avez-vous eu le sentiment que vos employeurs préviennent autant que possible tout risque professionnel ?

- [ ] Oui, pour la majorité d'entre eux
- [ ] Oui, pour une faible partie d'entre eux
- [ ] Quasiment aucun
- [ ] Autre

Autre

H19. Dans le cadre de votre métier, votre corps est-il sollicité et implique-t-il de pratiquer une activité physique pendant vos heures de travail ?

- [ ] Oui
- [ ] Non

H20. Êtes-vous régulièrement suivi·e, d'un point de vue médical, dans le cadre professionnel ?

- [ ] Oui
- [ ] Non

H21. Avez-vous suffisamment de repos entre vos jours de travail et vos heures de travail ?

- [ ] Oui
- [ ] Non

H22. Êtes-vous stressé·e au moment de la date d'anniversaire de réexamen de vos droits aux allocations chômage ?

- [ ] Oui, beaucoup
- [ ] Oui, un peu
- [ ] Non, pas du tout

Violences et Harcèlement, dont Violences et Harcèlements Sexistes et Sexuels (VHSS)

Trigger warning : cette partie contient des questions sur les VHSS. Certains termes sont donc utilisés.

I1. Au cours des 24 derniers mois, avez-vous été témoin ou vivez-vous, dans le cadre de votre travail comme salarié·e intermittent·e du spectacle une situation de harcèlement moral ?

- [ ] Oui, j'en ai vécu ou j'en vis
- [ ] Oui, j'en ai été ou suis témoin
- [ ] Non (ni témoin, ni victime)
- [ ] Je ne souhaite pas répondre

I2. Avez-vous vécu, ou vivez-vous, ou avez-vous été témoin, dans le cadre de votre travail d'intermittent·e du spectacle une situation de viol, violence ou de harcèlement sexiste et sexuel ?

	Oui, j'en ai vécu ou j'en vis	Oui, j'en ai été témoin ou en suis témoin	Non (ni vécu, ni témoin)	Je ne souhaite pas répondre
Viol	☐	☐	☐	☐
Harcèlement sexiste et sexuel	☐	☐	☐	☐
Autre forme de violence morale	☐	☐	☐	☐
Autre forme de violence physique	☐	☐	☐	☐

I3. En avez-vous informé…. ?

- [ ] Votre hiérarchie
- [ ] Un·e collègue
- [ ] Un·e représentant·e / délégué·e du personnel
- [ ] Vous n'avez informé personne au sein de la structure professionnelle concernée

- [ ] La police
- [ ] Je ne souhaite pas répondre

I4. Avez-vous déjà subi une situation de discrimination au travail en raison de votre genre ?

- [ ] Oui j'en suis sûr·e
- [ ] Oui, je le pense
- [ ] Non, je ne pense pas
- [ ] Non, c'est sûr que non
- [ ] Je ne sais pas
- [ ] Je ne souhaite pas répondre

I5. Souhaitez-vous nous en dire plus sur cette dernière question (ou les précédentes) ?

Les droits sociaux et les réseaux professionnels

J1. En Nouvelle-Aquitaine, connaissez-vous … ?

- [ ] Des réseaux professionnels
- [ ] Des syndicats
- [ ] Les deux
- [ ] Aucun des deux

J2. Connaissez vous leur objectif, leur mission ?

- [ ] Oui, pour les réseaux professionels
- [ ] Oui, pour les syndicats
- [ ] Oui, pour les deux
- [ ] Non, pour aucun des deux

J3. **Êtes-vous membre d'un ou de réseau(x) professionnel(s) ?**

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Je ne sais pas

J4. **Le(s)quel(s) ?**

J5. **Êtes-vous membre d'un ou plusieurs syndicat(s) professionnel(s) ?**

- [ ] Oui
- [ ] Non
- [ ] Je ne sais pas

J6. **Le(s)quel(s) ?**

J7. **Connaissez-vous l'existence des congés spectacles ?**

- [ ] Oui
- [ ] Non

J8. **Au cours des 24 derniers mois, avez-vous fait valoir vos droits aux congés spectacles ?**

- [ ] Oui
- [ ] Non

J9. **Pourquoi ?**

J10. **Connaissez-vous les dispositifs d'accompagnement Audiens ?**

- [ ] Oui
- [ ] Non

J11. Au cours des 24 derniers mois, avez-vous bénéficié d'un ou plusieurs accompagnement(s) d'Audiens ?

- [ ] Oui
- [ ] Non

J12. Lequel ou lesquels ?

J13. Parmi les organismes suivants, connaissez-vous la manière dont ils peuvent vous aider, vous accompagner dans votre parcours professionnel ?

	Je connais bien leurs dispositifs d'accompagnement	Je ne connais que très peu leurs dispositifs d'accompagnement	Je ne connais pas du tout leurs dispositifs d'accompagnement
Pôle Emploi	☐	☐	☐
Audiens	☐	☐	☐
Afdas	☐	☐	☐
Région Nouvelle-Aquitaine	☐	☐	☐
DRAC	☐	☐	☐
Services culturels d'autres niveaux de collectivité (commune, intercommunalité, département…)	☐	☐	☐
L'A.	☐	☐	☐
OARA	☐	☐	☐
ALCA	☐	☐	☐
iddac	☐	☐	☐
Agence culturelle Dordogne	☐	☐	☐
Réseau professionnel / fédération	☐	☐	☐

J14. De quel(s) réseau(x) s'agit-il?

J15. **Concernant le problème de reconnaissance des droits des femmes enceintes dans le cadre de leur activité d'intermittente du spectacle, connaissez-vous le collectif Les Matermittentes ?**

- [ ] Oui
- [ ] Non

J16. **En êtes-vous membre ?**

- [ ] Oui
- [ ] Non

La formation professionnelle

K1. **Au cours des 24 derniers mois, avez-vous bénéficié d'une ou plusieurs formations professionnelles ?**

- [ ] Oui
- [ ] Non

K2. **Combien ?**

K3. **Le plus souvent, cette (ces) formation(s) professionnelle(s) étai(en)t-elle plutôt à ….**

- [ ] à votre initiative
- [ ] à l'initiative d'un employeur
- [ ] je ne sais pas

K4. **Quelle(s) étai(en)t cette(ces) formation(s) professionnelle(s) ? Sur quoi portai(en)t-elle(s) ?**

K5. Le plus souvent, pourquoi n'avez-vous pas fait de formation ?

- [ ] Je voulais en faire une mais mon employeur·se a refusé
- [ ] J'estime ne pas en avoir besoin
- [ ] Je n'en ai pas trouvé qui correspondait à mes besoins et/ ou à mes problématiques professionnelles actuelles
- [ ] Je n'ai pas le temps de suivre des formations
- [ ] Je n'ai pas les moyens financiers / de budget formation restant suffisant
- [ ] Je ne sais pas

K6. Sur quels aspects aimeriez-vous être formé·e ?

L'avenir professionnel

L1. Comment envisagez-vous votre avenir professionnel ?

- [ ] Je souhaite poursuivre durablement dans cette profession du spectacle
- [ ] Je souhaite changer d'employeur(s), mais conserver ma profession, dans ce secteur
- [ ] Je souhaite changer de profession (me reconvertir), sans pour autant quitter le secteur du spectacle
- [ ] Je souhaite quitter le secteur du spectacle mais rester dans le secteur culturel
- [ ] Je souhaite quitter le secteur culturel
- [ ] Je ne sais pas
- [ ] Autre

Autre

L2. Qu'est-ce qui vous empêcherait de continuer votre profession actuelle ?

- [ ] Les conditions de travail
- [ ] Le niveau de rémunération
- [ ] L'équilibre vie professionnelle / personnelle

L'intensité physique, épuisement du corps ☐

Autre ☐

Autre

L3. Envisagez-vous de quitter le salariat et le régime de l'intermittence pour devenir micro/auto-entrepreneur·e ?

Oui ☐

Non ☐

Peut-être ☐

Je ne sais pas ☐

L4. Envisagez-vous de quitter l'intermittence pour un poste de permanent·e ?

Oui ☐

Non ☐

Peut-être ☐

Je ne sais pas ☐

L5. Comment envisagez-vous votre fin de carrière ? Comment vous préparez-vous à la retraite ?

Les enjeux écologiques & la mobilité

M1. Parmi les propositions suivantes, diriez-vous que vous êtes… ?

**Pour info, l'éco-conditionnalité des subventions renvoie au principe de bénéficier l'obtention d'aide, de subventions, à condition d'adopter un certain nombre de pratiques en faveur du respect de l'environnement*

	Tout à fait d'accord	D'accord	Ni d'accord ni en désaccord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord
Votre employeur ne vous permet pas de vous déplacer en voiture pour vos déplacements professionnels (pour utiliser les transports en commun)	☐	☐	☐	☐	☐
Votre employeur ne propose plus que des repas végétariens pour les rencontres professionnelles, réunions, séminaires	☐	☐	☐	☐	☐

	Tout à fait d'accord	D'accord	Ni d'accord ni en désaccord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord
Avec l'éco-conditionnalité* des subventions	☐	☐	☐	☐	☐
Remplacer toutes les ampoules par des LED	☐	☐	☐	☐	☐
Limiter les déplacements des artistes	☐	☐	☐	☐	☐
Limiter les déplacements des publics	☐	☐	☐	☐	☐
Moins produire/ créer d'oeuvres	☐	☐	☐	☐	☐
Le secteur culturel n'est pas une cause majeure du dérèglement climatique	☐	☐	☐	☐	☐

M2. Selon vous, vous êtes…

Suffisamment informé·e, dans le cadre professionnel, des enjeux écologiques qui touchent votre secteur d'activité ☐

Suffisamment formé·e à la transition écologique ☐

Aucun des 2 ☐

M3. Pour vous rendre sur vos lieux de travail, quels modes de transport empruntez-vous ?

Nous savons que vos modes de déplacement sont par nature variables, puisque vous changez régulièrement de lieux de travail. En revanche, essayez de réfléchir tout de même à leur fréquence.

	Très souvent	Souvent	Parfois	Jamais
La voiture ou moto individivuelle à essence	☐	☐	☐	☐
La voiture ou moto individuelle électrique	☐	☐	☐	☐
La voiture mais en covoiturage	☐	☐	☐	☐
Les transports en commun (bus, métro, tram...)	☐	☐	☐	☐
Le train	☐	☐	☐	☐
Le vélo, la trottinette, la marche à pied...	☐	☐	☐	☐

M4. Quand vous utilisez la voiture ou moto individuelle, avez-vous des alternatives à plus faibles en émission de gaz à effet de serre (GES) pour vous y rendre ? (tels que les transports en commun, la marche ou le vélo)

Oui ☐

Non ☐

Je ne sais pas ☐

M5. Vous utilisez plus souvent la voiture ou moto individuelle / vous n'utilisez pas les transports en commun car...

Vous changez trop souvent d'employeurs dans la journée ☐

- [ ] Les horaires des transports en commun, ne collent pas avec vos horaires professionnels
- [ ] C'est plus long (temps) qu'en voiture individuelle
- [ ] C'est plus coûteux qu'en voiture individuelle
- [ ] C'est moins pratique qu'en voiture individuelle
- [ ] Vous habitez dans un endroit mal desservi par les transports en commun
- [ ] Vous habitez trop loin pour utiliser la marche ou le vélo
- [ ] Vous devez transporter du matériel, ce qui peut être plus ou moins pratique en transports en commun
- [ ] Vous préfèrez vous déplacer en voiture (ou moto) malgré l'existence d'alternatives à plus faibles émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)
- [ ] Autre

Autre

M6. D'une manière plus générale, avez-vous déjà refusé un contrat de travail pour des raisons d'éthique (environnementale, sociale, etc) et/ou de conditions de travail ?

- [ ] Oui, souvent
- [ ] Oui, de temps en temps
- [ ] Oui, rarement
- [ ] Non, ou quasiment jamais
- [ ] Je ne sais pas

M7. Quelle(s) étai(en)t la ou les raisons ?

Merci !

Nous vous remercions d'avoir répondu à ce questionnaire sur les salarié·e·s intermittent·e·s du spectacle en Nouvelle-Aquitaine. Vous allez recevoir un email récapitulatif avec vos réponses. Nous vous tiendrons informé·e des suites données, notamment de la mise en ligne des résultats. Nous vous invitons à parler de cette enquête autour de vous, auprès de vos collègues intermittent·e·s, qui pourront retrouver le questionnaire avec ce lien :

http://enquete-intermittence.la-nouvelleaquitaine.fr/

Pour plus d'information ou un échange complémentaire sur vos réponses, vous pouvez contacter Stella Morin, chargée d'études de L'A. Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine, à l'adresse s.morin@la-nouvelleaquitaine.fr ou par téléphone au 06 95 84 89 04.